



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Economie
et des Finances

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES

RAPPORT D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2024 SITUATION A FIN SEPTEMBRE



Loi n° 2023-017 du 27 décembre 2023 portant loi de finances, exercice 2024

Table des matières

Liste des sigles et acronymes	ii
Liste des tableaux	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	v
LISTE DES ANNEXES	v
Introduction	1
I. Contexte de l'exécution du budget.....	2
1. Conjoncture économique internationale et sous régionale.....	3
2. Conjoncture économique nationale	4
3. Mise en œuvre des réformes budgétaires	5
II. Réalisation des ressources du budget général.....	7
1. Les recettes budgétaires	7
a. Recettes fiscales	8
b. Recettes non fiscales.....	14
c. Dons projets et dons programmes.....	17
2. Les ressources de trésorerie	17
III. Exécution des charges du budget général.....	19
A. Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépenses	19
1- Dépenses budgétaires	22
1.1. Dépenses ordinaires	22
a- Charges financières de la dette	22
b- Dépenses en atténuation de recettes.....	23
c- Dépenses de personnel	23
d- Dépenses d'acquisition des biens et services.....	23
e- Dépenses de transferts	24
1.2. Dépenses en capital.....	24
B. Situation d'exécution du budget en programmes et en dotations	26
C. Exécution des dépenses de l'Etat par fonction	27
D-Situation de l'exécution des dépenses spécifiques.....	30
a. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au genre.....	30
b. Situation de l'exécution des transferts au profit des collectivités territoriales	34
c. Situation de l'exécution des dépenses sociales.....	34
d. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement	36
2- Charges de trésorerie.....	37
IV. Exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST).....	39
V. Soldes	41
CONCLUSION	43
ANNEXES	a

Liste des sigles et acronymes

AE	Autorisation d'Engagement
CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CDDI	Commissariat des Douanes et Droits Indirects
CI	Commissariat des Impôts
CP	Crédit de Paiement
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
INHPC	Indice national harmonisé des prix à la consommation
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LFI	Loi de Finances Initiale
LFR	Loi de Finances Rectificative
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAL	Port Autonome de Lomé
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme d'Investissements Publics
RDI	Redevance des Documents d'Identification
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier
SIGFiP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et

	des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique
UPF	Unité de Politique Fiscale

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des ressources du budget général (en milliards).....	7
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires (en milliards).....	8
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards).....	9
Tableau n° 4.	Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards)	10
Tableau n° 5.	Impôts recouvrés par le CI et le CDDI (en milliards)	11
Tableau n° 6.	Autres recettes du CDDI (en milliards).....	13
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le CDDI (en milliards).....	13
Tableau n° 8.	Produits des amendes du CI et du CDDI (en milliards).....	14
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards)..	14
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes (en milliards)	17
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie (en milliards).....	18
Tableau n° 12.	Exécution globale des charges du budget général (en milliards).....	19
Tableau n° 13.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards).....	20
Tableau n° 14.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards).....	21
Tableau n° 15.	Récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par	25
Tableau n° 16.	Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en.... milliards).....	27
Tableau n° 17.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards).....	28
Tableau n° 18.	Exécution des dépenses sensibles au Genre (en milliards).....	32
Tableau n° 19.	Exécution des dépenses des collectivités territoriales (en milliards)	34
Tableau n° 20.	Exécution des dépenses sociales (en milliards).....	35
Tableau n° 21.	Exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement (en milliards).....	37
Tableau n° 22.	Charges de trésorerie (en milliards).....	38
Tableau n° 23.	Programmes des comptes d'affectation spéciale (en milliards).....	40
Tableau n° 24.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2024 (en milliards).....	42

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Recouvrement des recettes fiscales (en milliards).....	10
Graphique 2 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution	21

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1.	Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique de janvier à septembre 2024	a
Annexe n° 2.	Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de janvier à septembre 2024	a
Annexe n° 3.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons (en milliards) b	
Annexe n° 4.	Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts (en milliards).....	c
Annexe n° 5.	Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères (en milliards).....	d
Annexe n° 6.	Exécution du PIP par fonction sur ressources externes (en milliards)	l
Annexe n° 7.	Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards).....	l
Annexe n° 8.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative (en milliards).....	n

Introduction

Le budget de l'Etat, exercice 2024, autorisé par la loi n° 2023-017 du 27 décembre 2023 portant loi de finances, exercice 2024, est équilibré en ressources et en charges à la somme de deux mille cent soixante-dix-neuf milliards cent vingt-cinq millions neuf mille (2.179.125.009.000)¹. Ce montant est composé de recettes et de dépenses budgétaires, de ressources et de charges de trésorerie ainsi que de recettes et de dépenses des comptes spéciaux du Trésor.

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) dispose : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ... ».

Ainsi, la production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en mettant à la disposition du Parlement et du citoyen l'information sur la gestion budgétaire de l'Etat. Par ailleurs, ces rapports permettent à la fois, au Gouvernement, d'orienter ses décisions en matière budgétaire et, au Parlement, de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances.

S'inscrivant dans le cadre de la transparence et de la redevabilité en matière de *reporting* de la gestion des finances publiques, le présent rapport rend compte de l'exécution de la loi de finances au titre du troisième trimestre de l'année 2024. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) contexte de l'exécution du budget, (ii) réalisation des ressources du budget général, (iii) exécution des charges du budget général, (iv) exécution des comptes spéciaux du Trésor et (v) soldes.

¹ Les montants contenus dans ce document sont exprimés en FCFA, sauf indication contraire.

I. Contexte de l'exécution du budget

La gestion des finances publiques de l'année 2024 a pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui tient compte de l'environnement économique international et régional marqué par des crises majeures telles que la guerre en Ukraine et au Moyen-Orient, le niveau de l'inflation toujours élevé avec comme conséquence le maintien du durcissement des conditions de financement, le terrorisme et l'expansion de l'extrémisme violent, le réchauffement climatique et l'accentuation des défis en matière de mobilisation des ressources.

A cet effet, le gouvernement a adopté une stratégie de gestion budgétaire prudente qui vise la soutenabilité des finances publiques à travers la poursuite de l'amélioration du recouvrement des recettes et la maîtrise des dépenses.

Pour assurer un confort budgétaire à l'Etat, les mesures préconisées par la loi de finances 2024, en lien avec l'applicabilité de la réglementation fiscale, sont orientées vers l'amélioration du climat des affaires à travers une écoute attentive des préoccupations des acteurs du secteur privé.

Au titre des recettes, les propositions de réformes visent :

- i) le renforcement de l'équité et de la justice fiscale ;
- ii) la priorisation des mesures fiscales à caractère social ;
- iii) l'amélioration de la relation de confiance entre l'administration et le contribuable ;
- iv) la reformulation et le réajustement de certaines dispositions fiscales.

Au titre du financement des dépenses publiques, les actions visant le bien-être des populations et la réduction des inégalités entre les personnes et les régions du pays se poursuivent et seront renforcées.

1. Conjoncture économique internationale et sous régionale²

Au terme des neuf premiers mois de 2024, les expectatives quant à l'accélération de l'activité économique mondiale demeurent encore moins optimistes. Dans sa publication d'octobre 2024 des Perspectives de l'économie mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) table sur la poursuite du ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) mondial. En effet, la croissance de l'économie mondiale s'est fixée à 3,3%, soit 0,3 point de pourcentage moins qu'en 2022 sous l'impulsion des différents chocs, Elle devrait s'établir à 3,2% en 2024. Ce ralentissement serait, en partie, lié à la hausse progressive des prix aux Etats-Unis qui a contraint la Réserve fédérale (Fed) à maintenir les coûts du crédit à des niveaux relativement élevés. En outre, la situation géopolitique tendue, dominée par de nouvelles tensions commerciales et des conflits, notamment en Ukraine et au Moyen-Orient, a également constitué un frein au potentiel de la croissance mondiale.

Dans les pays avancés, le taux de croissance économique devrait passer de 1,7% en 2023 à 1,8% en 2024. Aux Etats-Unis, l'activité économique s'est accélérée et le taux de croissance s'est établi à 2,9% en 2023 contre 1,9% en 2022. En 2024, l'économie américaine devrait progresser de 2,8%. Au Japon, le taux de croissance qui était de 1,0% en 2022 est estimé à 1,7% en 2023 et 0,3% en 2024. Dans la Zone euro, le taux de croissance économique s'est replié en 2023 pour se fixer à 0,4% contre 3,4% en 2022 sous l'effet du ralentissement en France, en Italie et en Espagne puis de la contraction en Allemagne. Ce tassement de l'activité économique est imputable au peu de confiance des consommateurs, aux effets persistants des prix élevés de l'énergie, à la faiblesse des investissements des entreprises et de l'industrie manufacturière compte tenu de leur sensibilité aux taux d'intérêt. L'économie de la Zone euro devrait être plus dynamique en 2024 avec un taux de croissance de 0,8%.

Dans les pays émergents et pays en développement, le taux de croissance économique s'est accéléré en 2023 pour s'établir à 4,4% contre 4,1% en 2022. Il est projeté à 4,2% en 2024. En Chine, l'activité économique s'est raffermie en 2023 avec une croissance économique de 5,2% contre 3,0% en 2022. Les prévisions tiennent à un recul du taux à 4,8% en 2024. En Inde, l'activité économique s'est accélérée en 2023 avec un taux de croissance de 8,2% contre 7,0%

² Perspectives de l'économie mondiale, Fonds Monétaire International (FMI), octobre 2024.

en 2022. Toutefois, il est attendu un ralentissement de la croissance en 2024 à 7,0%. En Russie, l'activité économique a repris en 2023 avec un taux de croissance de 3,6% après une contraction de 1,2% en 2022. Le taux de croissance devrait se stabiliser en 2024.

En Afrique subsaharienne (ASS)³, l'activité économique a fléchi en 2023 avec un taux de croissance de 3,6% contre 4,1% en 2022. Les projections tablent sur une stagnation de la croissance en 2024. En Afrique du Sud, le taux de croissance réel s'est replié à 0,7% en 2023 après 1,9% en 2022. L'économie sud-africaine devrait s'accélérer légèrement en 2024 avec un taux de croissance de 1,1%.

Le taux de croissance de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est estimé à 3,5% en 2023 après 4,0% en 2022 et 4,5% en 2021. En prévision pour 2024, le PIB réel de l'espace progresserait de 4,1%. L'économie du Nigeria devrait afficher un taux de croissance de 2,9% en 2024 tout comme en 2023 après 3,3% en 2022.

Au sein de l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA)⁴, l'activité économique a enregistré en 2023 un taux de croissance de 5,3% contre 5,7% en 2022, en lien avec la vigueur de la demande intérieure et la bonne tenue de tous les secteurs d'activité. En 2024, la croissance économique de l'Union se situerait à 7,0%.

2. Conjoncture économique nationale

Au terme des trois premiers trimestre 2024, la conjoncture économique nationale, est caractérisée principalement par une progression des activités aéroportuaires, des échanges commerciaux du Togo avec le reste du monde et une consolidation des créances sur l'économie. A contrario, le volume du trafic portuaire est en repli de même que le niveau de l'inflation.

Au Port Autonome de Lomé (PAL), le volume du trafic total a fléchi de 0,2% en glissement annuel et se chiffre à 22 950,1 milliers de tonnes au terme des neuf premiers mois de 2024, résultant de l'effet combiné de la régression du volume des marchandises débarquées (-6,3%),

³ Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne, FMI, octobre 2024.

⁴ Note de conjoncture économique régionale dans l'UEMOA, n° 64, Département des Politiques économiques et de la fiscalité intérieure de la Commission de l'UEMOA, septembre 2024

atténuée par l'augmentation du volume des marchandises embarquées (+1,6%) et du transbordement (+2,4%).

L'inflation mesurée sur la base de la moyenne de l'Indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) global sur les neuf derniers mois s'établit à 3,0% contre 5,7% un an plus tôt. En termes de contribution, trois fonctions se distinguent parmi les plus grandes contributrices à cette 'inflation. Il s'agit des fonctions « Produits alimentaires et boisson non alcoolisées » (2,23 points de pourcentage), « Restaurants et hôtels » (0,41 point) et « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (0,20 point).

Au terme des neuf premiers mois de 2024, les échanges commerciaux du Togo, comparés à la même période de 2023, sont marqués par une hausse des exportations et des importations. Les exportations de biens sont évaluées à 635,2 milliards, en hausse de 13,3 milliards par rapport aux neuf premiers mois de 2023. De même, la valeur des importations du Togo au terme des neuf premiers mois de 2024 est en hausse de 3,5% par rapport à la même période de 2023 pour s'établir à 1.432,0 milliards.

A fin septembre 2024, comparativement à fin décembre 2023, la situation monétaire est marquée par une progression de la masse monétaire (+248,7 milliards) résultant de la hausse de la hausse des actifs extérieurs nets (+97,8 milliards), des créances sur l'économie (+45,0 milliards) et des créances nettes sur l'Administration Centrale (+124,1 milliards).

Globalement, l'activité économique devrait s'inscrire en hausse avec une croissance prévue à 6,3 % contre 6,4% en 2023. Cette croissance est en phase avec le dynamisme attendu dans tous les secteurs de l'économie.

3. Mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2024, portent sur la budgétisation des engagements issus de la Feuille de route gouvernementale (FdR) Togo 2025, traduite dans la déclaration de politique générale.

En matière de mobilisation des ressources, notamment les recettes fiscales, l'on note des efforts de l'Unité de politique fiscale (UPF), dont la mission principale est d'effectuer une analyse des choix fiscaux possibles en lien avec l'Office togolais des recettes (OTR).

S'agissant des dépenses, un accent a été mis sur la budgétisation sensible au genre pour la prise en compte des questions de l'inégalité socio-économique basées sur le genre, la budgétisation verte pour la prise en compte des questions de changements climatiques et environnementales dans la gestion des finances publiques, l'augmentation sensible des enveloppes budgétaires pour accompagner les collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la décentralisation et l'augmentation de 37,28% des dépenses sociales par rapport à 2023.

En outre, conformément à la FdR, l'exécution de la loi de finances 2024, à fin septembre 2024, est intervenue dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre du budget programme avec la déconcentration de l'ordonnancement et la délocalisation du contrôle financier auprès des ordonnateurs.

Il convient également de relever les réformes réalisées pour assurer la qualité de la gestion budgétaire et financière. Il s'agit, entre autres, de : (i) l'élaboration du budget citoyen 2024 avec l'intégration du genre, (ii) l'élaboration du document budgétaire sensible au genre 2024, (iii) l'élaboration du document de budget sensible au climat et à l'environnement, (iv) l'appui aux ministères et institutions pour l'élaboration des comptes administratifs, des rapports annuels de performances (RAP), (v) l'élaboration de la loi de règlement (LDR), exercice 2023 et (vi) le rattachement des agents à leur réel service d'affectation.

II. Réalisation des ressources du budget général

Les ressources du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin septembre 2024, le taux de réalisation des ressources du budget général est de 74,09%, soit un montant de 1 611,30 milliards pour une prévision annuelle de 2 174,93 milliards. Cette réalisation est en hausse de 8,53% par rapport à 2023.

Tableau n° 1. Réalisation des ressources du budget général (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation 1 ^{er} semestre 2024	Réalisation 3 ^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
RECETTES BUDGETAIRES	1 279,07	596,55	319,87	916,42	71,65%	872,31	5,06%
Recettes fiscales	1042,11	516,24	270,08	786,32	75,45%	729,43	7,80%
Recettes non fiscales	61,98	37,62	21,28	58,90	95,03%	44,41	32,62%
Dons projets	162,19	42,70	28,51	71,21	43,91%	98,47	-27,68%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	12,79	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	-
RESSOURCES DE TRESORERIE	895,86	523,36	171,51	694,87	77,56%	612,40	13,47%
Emprunts projets	140,68	51,72	30,16	81,88	58,20%	64,57	26,81%
Titres publics	607,96	333,78	141,35	475,13	78,15%	547,83	-13,27%
Autres emprunts	147,22	137,86	0,00	137,86	93,64%	0,00	-
TOTAL GENERAL	2 174,93	1 119,91	491,38	1 611,30	74,09%	1 484,71	8,53%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR

1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la Loi n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, les recettes budgétaires de l'Etat comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des

amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances, exercice 2024, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : recettes fiscales, recettes non fiscales, dons projets et dons programmes.

Au 30 septembre 2024, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 71,65%, soit un montant de 916,42 milliards pour une prévision annuelle de 1 279,07 milliards. On note une augmentation des recettes de 5,06% par rapport à fin septembre 2023. Cette augmentation est portée par les recettes fiscales et non fiscales.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation 1^{er} semestre 2024	Réalisation 3^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
Recettes fiscales	1042,11	516,24	270,08	786,32	75,45%	729,43	7,80%
Recettes non fiscales	61,98	37,62	21,28	58,90	95,03%	44,41	32,62%
Dons projets	162,19	42,70	28,51	71,21	43,91%	98,47	-27,68%
Dons programmes	12,79	0,00	0,00	0,00	0,00%	0	-
TOTAL GENERAL	1 279,07	596,55	319,87	916,42	71,65%	872,31	5,06%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR,

a. Recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

Au 30 septembre 2024, pour une prévision annuelle de 1 042,11 milliards des recettes fiscales, le montant recouvré est de 786,32 milliards, soit un taux de réalisation de 75,45%. Comparée à la réalisation de la même période en 2023, les recettes fiscales ont augmenté de 7,80%, soit 56,89 milliards en valeur absolue.

Cette performance des recouvrements de recettes fiscales en 2024 est portée par l'accroissement des impôts et taxes leaders que sont la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les Droits de douane (DD), l'Impôt sur les sociétés (IS) et l'Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). En glissement annuel, ces impôts leaders ont augmenté globalement de 6,29%.

Cette hausse trouve sa justification dans l'augmentation du chiffre d'affaires taxable à la TVA (+2%) et des importations en valeur (+0,2%) par rapport à leur niveau en 2023.

La performance des recouvrements observée à la fin du troisième trimestre s'explique également par :

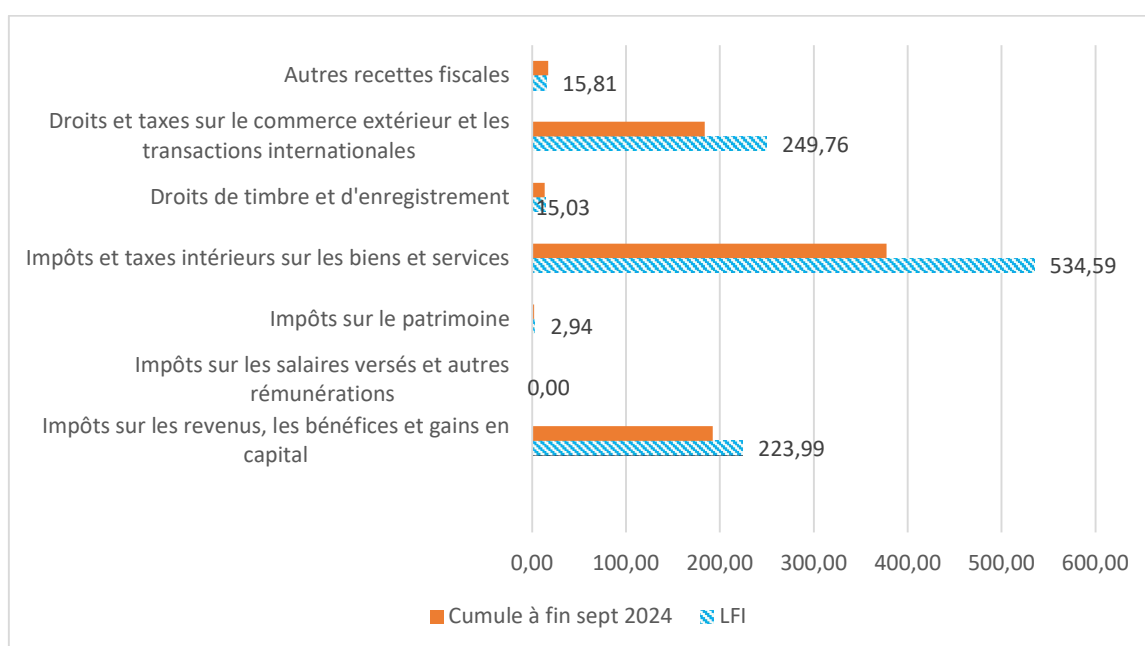
- le renforcement des codes de spécification tarifaires pour un meilleur contrôle de la valeur en douane des marchandises ;
- l'efficacité de l'interconnexion du système d'information de la douane togolaise avec ceux du Mali, du Bénin, du Niger et du Burkina Faso pour assurer un meilleur suivi du transit et mieux lutter contre les déversements de marchandises ;
- l'implémentation dans SYDONIA du TEC CEDEAO 2022 actualisé ;
- l'implémentation des taux de change mensuels dans SYDONIA ;
- le renforcement de la surveillance du territoire.

Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation 1^{er} semestre 2024	Réalisation 3^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024-2023
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	223,99	126,48	65,85	192,33	85,87%	165,30	16,35%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,02	-70,39%
Impôts sur le patrimoine	2,94	1,24	1,12	2,35	80,17%	2,48	-4,91%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	534,59	249,46	127,94	377,40	70,60%	362,01	4,25%
Droits de timbre et d'enregistrement	15,03	8,93	4,44	13,37	88,98%	9,61	39,14%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	249,76	121,44	62,33	183,76	73,57%	177,18	3,72%
Autres recettes fiscales	15,81	8,69	8,40	17,09	108,11%	12,84	33,11%
TOTAL	1 042,11	516,24	270,08	786,32	75,45%	729,43	7,80%

Source : DGBF, OTR

Graphique 1 : Recouvrement des recettes fiscales (en milliards)



Source : DGBF

Les recettes fiscales recouvrées au profit du budget de l'Etat sont constituées de recettes liquides et non liquides. Cette dernière catégorie de recettes fiscales ne donne pas lieu à des encaissements effectifs. Ainsi, la réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides dans les recettes recouvrées au profit du budget de l'Etat au 30 septembre 2024, sont présentées dans le tableau 4 suivant :

Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation 1 ^{er} semestre 2024	Réalisation 3 ^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
Recettes liquides	895,24	421,32	203,09	624,41	69,75%	590,42	5,76%
<i>dont Chèques Trésor</i>	15,82	10,97	5,59	16,56	104,65%	8,82	87,77%
<i>dont Soutien à la Politique Pétrolière</i>	47,48	18,82	6,98	25,80	54,34%	47,22	-45,37%
Recettes non liquides	146,88	94,91	67,00	161,91	110,23%	139,01	16,48%
Exonérations	146,88	94,91	67,00	161,91	110,23%	139,01	16,48%
TOTAL	1 042,11	516,24	270,08	786,32	75,45%	729,43	7,80%

Source : DGBF, OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'Office togolais des recettes (OTR).

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 1 032,81 milliards, les recettes recouvrées à fin septembre 2024 s'élèvent à 780,10 milliards, soit un taux de réalisation de 75,53%. Les impôts connaissent une hausse de 7,86% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par Commissariat est consigné dans le tableau n°5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par le CI et le CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFI	Réalisation 1 ^{er} semestre 2024	RECOUVREMENT				
				Réalisation 3 ^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-100,00%
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	15,97	8,48	6,56	15,04	94,21%	11,50	30,78%
	IRPP (non ventilé)	53,04	30,74	15,21	45,95	86,63%	36,88	24,58%
	Impôt sur les Sociétés	135,19	76,79	39,15	115,94	85,76%	102,84	12,73%
	Prélèvement BIC	18,46	9,27	4,33	13,59	73,65%	12,74	6,75%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,94	0,47	0,58	1,04	111,59%	0,94	11,07%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	29,18	17,02	8,46	25,49	87,34%	21,34	19,42%
	<i>dont SAFER</i>	9,64	9,00	4,48	13,47	139,82%	10,87	23,94%
	Autres Droits d'Accises	36,97	11,91	6,32	18,23	49,30%	17,34	5,10%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,04	0,01	0,00	0,01	16,24%	0,08	-91,52%
	Droits de Timbres	3,03	1,74	0,70	2,45	80,79%	2,09	16,93%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	12,00	7,18	3,74	10,92	91,05%	7,52	45,33%
	TC-IRPP	0,00	0,27	0,14	0,41	-	0,45	-9,82%
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	1,33	0,93	0,47	1,40	105,09%	0,88	58,80%
	Taxe/Salaire	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,02	-70,39%
	TSFCB	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-100,00%
	Taxe Fonc. /PB	1,87	0,74	0,53	1,28	68,20%	1,43	-10,94%
	Taxe Fonc. /PNB	0,09	0,02	0,01	0,03	30,26%	0,02	9,32%
	TPU régime déclaratif	0,38	0,00	0,00	0,00	0,76%	0,01	-67,89%
	Taxe professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,01	-87,40%

STRUCTURES	Libellés	LFI	Réalisation 1 ^{er} semestre 2024	RECOUVREMENT				
				Réalisation 3 ^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
	Patente	13,47	8,44	8,28	16,72	124,07%	12,50	33,70%
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	2,26	2,00	0,40	2,40	106,05%	2,09	14,94%
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,01	-88,46%
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	174,22	69,91	37,02	106,93	61,37%	101,02	5,84%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	15,26	11,01	5,27	16,28	106,70%	12,10	34,59%
	TPJH	1,69	1,51	0,84	2,35	138,87%	1,21	93,97%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,44	0,18	0,07	0,25	56,62%	0,24	3,69%
	Taxe/Conv. d'assurance	2,12	1,83	0,71	2,54	119,56%	2,35	8,01%
	TOTAL CI	517,96	260,46	138,78	399,24	77,08%	347,62	14,85%
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	177,26	86,73	46,06	132,80	74,92%	126,80	4,73%
	Redevance Statistique	46,29	23,40	10,89	34,28	74,07%	33,04	3,78%
	Timbre Douanier	1,26	0,68	0,32	1,00	79,47%	0,91	10,33%
	Prélèvement National de Solidarité	9,35	4,02	1,96	5,98	63,97%	6,08	-1,64%
	Taxe sur la valeur ajoutée	272,44	134,09	68,85	202,95	74,49%	204,31	-0,67%
	Taxe à l'exportation	8,26	2,60	1,24	3,84	46,57%	4,47	-14,00%
	TOTAL CDDI	514,85	251,52	129,34	380,86	73,97%	375,61	1,40%
TOTAL		1 032,81	511,98	268,12	780,10	75,53%	723,23	7,86%

Source : DGBF, OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 1,67 milliard, les recouvrements à fin septembre 2024 des autres recettes s'élèvent à 1,27 milliard, soit un taux de réalisation de 76,01%. Ils sont en baisse de 8,07% par rapport à la même période en 2023. Le détail est consigné dans le tableau n° 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFI	Réalisation 1 ^{er} semestre 2024	RECOUVREMENT				
				Réalisation 3 ^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	1,10	0,58	0,31	0,89	80,85%	0,70	27,77%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
	Produits des Crédits en Douane	0,02	0,01	0,00	0,01	51,08%	0,01	-15,91%
	Remise 10%	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
	Confiscations et Ventes en Douanes	0,55	0,31	0,06	0,37	67,19%	0,67	-45,05%
TOTAL		1,67	0,89	0,38	1,27	76,01%	1,38	-8,07%

Source : DGBF, OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 5,60 milliards, ont été recouvrées à hauteur de 3,99 milliards à fin septembre 2024, soit un taux de réalisation de 71,38%, enregistrant ainsi une baisse de 1,05% par rapport à la même période de l'année 2023 comme illustré dans le tableau n°7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le CDDI (en milliards)

STRUCTURES	LIBELLES	LFI	Réalisation 1 ^{er} semestre 2024	Réalisation 3 ^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	5,60	2,81	1,18	3,99	71,38%	4,04	-1,05%
TOTAL		5,60	2,81	1,18	3,99	71,38%	4,04	-1,05%

Source : DGBF, OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 2,03 milliards de produits des amendes, les réalisations à fin septembre 2024 s'élèvent à 0,95 milliard, soit un taux de réalisation de 46,90%, enregistrant

une hausse de 22,54% par rapport à la même période de l'année 2023 comme l'indique le tableau n° 8 ci-après :

Tableau n° 8. Produits des amendes du CI et du CDDI (en milliards)

STRUCTURES	LIBELLE	LFI	Réalisation 1 ^{er} semestre 2024	Réalisation 3 ^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	1,95	0,25	0,12	0,37	18,95%	0,32	15,94%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,08	0,30	0,28	0,58	721,29%	0,46	27,13%
TOTAL		2,03	0,55	0,40	0,95	46,90%	0,78	22,54%

Source : DGBF, OTR

b. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie. Elles sont d’origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s’agit des rémunérations pour services rendus, des revenus divers et des dividendes.

Les recettes non fiscales recouvrées au troisième trimestre 2024 s’élèvent à 58,90 milliards pour une prévision annuelle de 61,97 milliards, soit un taux de réalisation de 95,04%.

Comparées aux réalisations de fin septembre 2023, qui étaient de 44,41 milliards, elles ont augmenté de 14,49 milliards, soit un taux de progression de 32,62%. Cette progression s’explique par l’effet conjugué de la hausse du niveau de recouvrement des revenus de l’entreprises et du domaine, des produits financiers et des autres recettes non fiscales.

Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation 1 ^{er} semestre 2024	Réalisation 3 ^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
Revenus de l’Entreprise et du Domaine	26,13	16,25	14,81	31,06	118,85%	15,56	99,59%
Produits et participations financières : dividendes	21,05	6,91	12,82	19,73	93,72%	13,07	50,95%
Loyers d'Immeuble	0,36	0,10	0,03	0,13	36,01%	0,61	-78,75%
Redevances minières	1,8	0,04	0,44	0,48	26,59%	1,53	-68,72%
Redevances pour la réhabilitation de l’AIGE	2,5	5,00	0,00	5,00	200,00%	0	-

LIBELLES	LFI	Réalisation 1 ^{er} semestre 2024	Réalisation 3 ^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
Redevances téléphoniques	0	0,00	0,00	0,00	-	0	-
Prdts adj. des biens reformés de l'Etat	0	0,00	0,00	0,00	-	0	-
Autres Recettes (Contour Global)	0,42	4,20	1,52	5,72	1361,84%	0,35	1534,21%
Droits et frais administratifs	15,7	5,23	3,56	8,79	55,99%	8,12	8,26%
Régies de recettes	8,3	2,65	1,50	4,15	49,95%	4,52	-8,29%
Recettes consulaires	0,5	0,12	0,14	0,26	52,44%	0,09	191,36%
ARCEP	2,8	2,24	1,81	4,05	144,62%	2,92	38,68%
Redevance des documents d'identification (RDI)	3,6	0,00	0,00	0,00	0,00%	0	-
Groupe ANTASER- AFRIQUE au Togo	0,5	0,22	0,11	0,33	66,73%	0,59	-43,45%
Autres Recettes Non Fiscales	10,4	4,91	2,81	7,72	74,26%	8,09	-4,54%
Prélèvement pour l'Apurement de la Dette du Secteur Pétrolier (PADSP)	6	1,91	1,50	3,41	56,81%	3,51	-2,89%
Divers versements (SRT, recettes consulaires, divers versements)	4,4	3,00	1,31	4,31	98,06%	4,58	-5,80%
Produits exceptionnels	0,38	0,00	0,00	0,00	0,08%	0,00	-72,46%
Recettes en atténuation des dépenses	0,38	0,00	0,00	0,00	0,08%	0	-
Produits Financiers	9,36	11,23	0,10	11,33	121,01%	12,64	-10,39%
Autres Produits Financiers (intérêts sur prêts rétrocédés)	0,35	0,00	0,00	0,00	0,00%	0	-
Commissions sur transferts de la Banque Centrale	8,5	10,14	0,00	10,14	119,25%	11,6	-12,62%
Intérêts de placements	0,03	1,01	0,01	1,02	3405,31%	0,78	30,97%
Gains de change	0,48	0,08	0,09	0,17	35,06%	0,26	-35,28%
TOTAL	61,97	37,62	21,28	58,90	95,04%	44,41	32,62%

Source : DGBF, RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à fin septembre 2024 s'élèvent à 31,06 milliards contre une prévision annuelle de 26,13 milliards, soit un taux de réalisation de 118,84%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de fin septembre 2023, qui s'élevait à 15,56 milliards, montre une hausse de 15,50 milliards, soit un taux de progression de 99,59%. Cette hausse s'explique par le recouvrement des dividendes de diverses sociétés d'une part et les redevances du Togo Terminal, d'autre part.

- *Droits et frais administratifs.*

Composés de recettes des régies, de recettes consulaires, de redevances des documents d'identification (RDI), des frais et redevances dus par les opérateurs et exploitants de réseaux et services de communications électroniques, les fournisseurs d'équipements et terminaux et les installateurs d'équipements radioélectriques à l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) et des recettes du groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo, les droits et frais administratifs ont été réalisés, à fin septembre 2024, à hauteur de 8,79 milliards pour une prévision de 15,70 milliards, soit un taux de recouvrement de 55,99%.

Le rapprochement de ces réalisations à celles de la même période de 2023 qui s'élevaient à 8,12 milliards, fait ressortir une hausse de 0,67 milliard, soit un taux de progression de 8,26%. Elle s'explique essentiellement par le reversement au Trésor public de la quote-part des amendes infligées à la société Moov Africa Togo par l'ARCEP.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales sont constituées des recettes mobilisées par la Société de recouvrement du Togo (SRT), des surcotes sur les titres publics, des amendes et pénalités, du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP), etc. Elles ont été recouvrées à fin septembre 2024 pour un montant total de 7,72 milliards pour une prévision annuelle de 10,40 milliards, soit un taux de réalisation de 74,26%.

Rapprochées aux réalisations à fin septembre 2023 qui étaient de 8,09 milliards, on note une baisse de 0,37 milliards, soit une régression de 4,54%. Cette baisse s'explique principalement par le décalage du recouvrement des recettes du PADSP.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les intérêts de prêts.

Pour une prévision de 9,36 milliards, la réalisation des produits financiers se chiffre à 11,33 milliards à fin septembre 2024, soit un taux de recouvrement de 121,01%.

Comparé à la réalisation de la même période de 2023 (12,64 milliards), il ressort une régression de 1,31 milliard. Cette baisse s'explique essentiellement par un niveau inférieur de mobilisation des commissions sur transferts versées par la BCEAO.

c. Dons projets et dons programmes

Le taux de recouvrement des dons projets et dons programmes (appuis budgétaires) à fin septembre 2024 est de 40,70%, soit 71,21 milliards pour une prévision annuelle de 174,98 milliards. Comparés à la même période de l'année 2023, les dons ont enregistré une régression de 27,68%, soit un montant de 27,26 milliards.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation 1 ^{er} semestre 2024	Réalisation 3 ^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
Dons projets	162,19	42,70	28,51	71,21	43,91%	98,47	-27,68%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	12,79	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	-
TOTAL GENERAL	174,98	42,70	28,51	71,21	40,70%	98,47	-27,68%

Sources : DGBF, DGTCP

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources qui proviennent des produits de privatisation, des emprunts projets, des titres publics et d'autres emprunts.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie à fin septembre 2024 est de 77,56%, soit 694,87 milliards pour une prévision annuelle de 895,86 milliards. Comparées à la même période de l'année 2023, les ressources de trésorerie ont enregistré une progression de 13,47%.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie (en milliards)

LIBELLES	LFI	Réalisation 1^{er} semestre 2024	Réalisation 3^e trimestre 2024	Cumul à fin sept 2024	Taux de réalisation fin sept 2024	Réalisation fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
Emprunts projets	140,68	51,72	30,16	81,88	58,20%	64,57	26,81%
Titres publics	607,96	333,78	141,35	475,13	78,15%	547,83	-13,27%
Autres emprunts	147,22	137,86	0,00	137,86	93,64%	0,00	-
TOTAL GENERAL	895,86	523,36	171,51	694,87	77,56%	612,40	13,47%

Sources : DGBF, DGTCP

III. Exécution des charges du budget général

Les charges du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin septembre 2024, le taux d'exécution des charges du budget général est de 65,89%, soit un montant de 1 433,02 milliards pour une prévision annuelle de 2 174,93 milliards. Par rapport à 2023, les charges de l'Etat sont en hausse de 146,88 milliards, correspondant à un taux de progression de 11,40%. Cette progression est due à un accroissement des dépenses d'acquisition de biens et services et des charges de trésorerie.

Tableau n° 12. Exécution globale des charges du budget général (en milliards)

LIBELLES	LFI	Exécution 1 ^{er} semestre 2024	Exécution 3 ^e trimestre 2023	Cumul à fin sept 2024	Taux d'exécution fin sept 2024	Exécution fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
Dépenses budgétaires	1 636,30	639,00	369,23	1 008,23	61,62%	913,33	10,39%
Intérêts de la Dette Publique	160,72	91,67	57,52	149,19	92,83%	131,24	13,68%
Dépenses en atténuation de recettes	146,88	94,91	13,12	108,03	73,55%	80,56	34,10%
Dépenses de Personnel	321,71	146,20	84,84	231,04	71,82%	220,35	4,85%
Dépenses d'acquisition de biens et services	164,15	73,18	23,18	96,36	58,70%	86,17	11,83%
Dépenses de Transfert	208,70	87,31	78,18	165,49	79,30%	163,22	1,39%
Dépenses en capital	634,14	145,72	112,39	258,11	40,70%	231,79	11,36%
Dépenses d'investissement (HPIP)	111,79	3,56	20,79	24,35	21,78%	6,97	249,39%
Projets d'investissement	522,35	142,16	91,60	233,76	44,75%	224,82	3,98%
RI	219,49	47,75	32,93	80,67	36,76%	61,78	30,58%
RE	302,87	94,42	58,67	153,09	50,55%	163,04	-6,10%
Charges de trésorerie	538,63	265,53	159,26	424,79	78,87%	373,01	13,88%
Amortissement de la Dette	538,63	265,53	159,26	424,79	78,87%	373,01	13,88%
TOTAL GENERAL	2 174,93	904,54	528,49	1 433,02	65,89%	1 286,34	11,40%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF

A. Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépenses

Des mouvements de crédits peuvent modifier, en cours d'exécution, l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées

des mouvements de crédits intervenus après le vote. A fin septembre 2024, aucun mouvement de crédits n'a été enregistré.

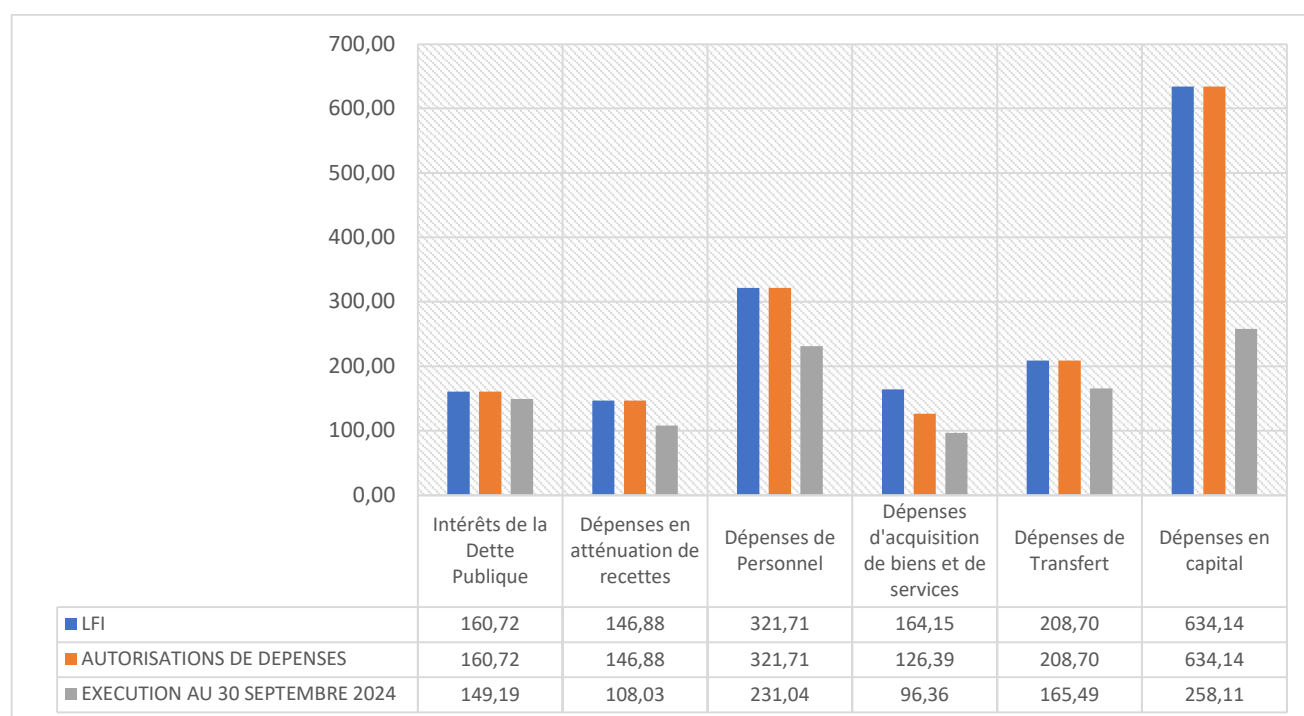
L'exécution des dépenses budgétaires est encadrée par les fiches d'autorisation de dépenses qui régulent l'ouverture des crédits par grandes natures de dépenses. A fin septembre 2024, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau n° 13 suivant :

Tableau n° 13. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards)

LIBELLES	LFI (1)	AUTORISATIONS DE DEPENSES (2)	30-sept-24			
			TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION (4)	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	160,72	160,72	100,00%	149,19	92,83%	92,83%
Dépenses en atténuation de recettes	146,88	146,88	100,00%	108,03	73,55%	73,55%
Dépenses de Personnel	321,71	321,71	100,00%	231,04	71,82%	71,82%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	164,15	126,39	77,00%	96,36	58,70%	76,24%
Dépenses de Transfert	208,70	208,70	100,00%	165,49	79,30%	79,30%
Dépenses en capital	634,14	634,14	100,00%	258,11	40,70%	40,70%
TOTAL	1 636,30	1 598,54	97,69%	1 008,23	61,62%	63,07%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF, OTR

Graphique 2 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre du troisième trimestre 2024, les dépenses sont globalement autorisées à 100%, exceptées les dépenses de biens et services à 77%. Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses de personnel et des transferts ont connu les plus fortes exécutions avec des taux respectifs de 71,82% et 79,30%.

Le tableau n° 14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses prévues par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards)

LIBELLES	LFI (1)	30-sept-24					
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)	REGLEMENT (5)	TAUX D'EXECUTION (6= 5/1)
Dépenses budgétaires	1 636,30	1 011,30	61,80%	1 008,23	61,62%	1 007,40	61,57%
Intérêts de la Dette Publique	160,72	149,19	92,83%	149,19	92,83%	149,19	92,83%
Dépenses en atténuation de recettes	146,88	108,03	73,55%	108,03	73,55%	108,03	73,55%
Dépenses de Personnel	321,71	231,04	71,82%	231,04	71,82%	231,08	71,83%

LIBELLES	LFI (1)	30-sept-24					
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)	REGLEMENT (5)	TAUX D'EXECUTION (6= 5/1)
Dépenses d'acquisition de biens et services	164,15	97,99	59,69%	96,36	58,70%	95,53	58,19%
Dépenses de Transfert	208,70	165,84	79,46%	165,49	79,30%	165,45	79,28%
Dépenses en capital	634,14	259,20	40,87%	258,11	40,70%	258,11	40,70%
Charges de trésorerie	538,63	424,79	78,87%	424,79	78,87%	424,79	78,87%
Amortissement	538,63	424,79	78,87%	424,79	78,87%	424,79	78,87%
TOTAL GENERAL	2 174,93	1 436,09	66,03%	1 433,02	65,89%	1 432,19	65,85%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à un montant de 1 436,09 milliards et 1 433,02 milliards pour une prévision de 2 174,93 milliards, soit un taux d'exécution de 66,03% et 65,89%.

Les dépenses mandatées sont mises en règlement à hauteur de 1 432,19 milliards, soit 65,85% du montant de la prévision.

1- Dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

1.1. Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transferts courants et des dépenses en atténuation de recettes.

a- Charges financières de la dette

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Pour le compte de l'exercice 2024, il est prévu 160,72 milliards au titre des charges financières de la dette. Au cours du troisième trimestre, le montant payé s'élève à 149,19 milliards, soit un

taux d'exécution de 92,83%. Le paiement des intérêts de la dette au 30 septembre 2024 a connu une hausse de 13,68% par rapport à 2023.

b- Dépenses en atténuation de recettes

A fin septembre 2024, les dépenses en atténuation de recettes sont ordonnancées à hauteur de 108,03 milliards, représentant 73,55% des prévisions annuelles fixées à 146,88 milliards.

Comparées à l'exécution à fin septembre 2023 qui se chiffrait à 80,56 milliards, on note une hausse de 27,47 milliards, soit 34,10%.

c- Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (03) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel au 30 septembre 2024 se chiffre à 231,04 milliards, soit un taux d'exécution de 71,82% des prévisions annuelles arrêtées à 321,71 milliards. Comparé à la même période de 2023, où cet ordonnancement s'établissait à 220,35 milliards, on note une augmentation de 10,69 milliards, soit un taux de variation de 4,85%.

L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du troisième trimestre est passé de 60 797 agents le 1^{er} juillet 2024 à 61 608 agents le 30 septembre 2024, soit une hausse de 1,23% due aux nouvelles recrues.

d- Dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services au 30 septembre 2024 est de 96,36 milliards, équivalant à un taux d'exécution de 58,70% par rapport aux prévisions annuelles de 164,15 milliards.

Comparé à l'exercice 2023, où le niveau desdites dépenses se situait à 86,17 milliards, il en résulte une hausse de 11,83%.

e- Dépenses de transferts

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin septembre 2024, les dépenses de transfert sont ordonnancées à hauteur de 165,49 milliards pour une prévision de 208,70 milliards, soit un taux d'exécution de 79,30%.

Comparées à l'exécution à fin septembre 2023 qui se chiffrait à 163,22 milliards, on note une hausse de 2,27 milliards, soit un taux de 1,39%.

1.2. Dépenses en capital

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques destinées à la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes.

L'ensemble des dépenses exécutées à fin septembre 2024 s'élève à 258,11 milliards pour une prévision de 634,14 milliards, soit un taux d'exécution de 40,70%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 231,79 milliards, soit une hausse de 11,36%.

Les décaissements sur ressources internes à fin septembre 2024, s'élèvent à 105,03 milliards pour une prévision de 331,28 milliards, soit un taux d'exécution de 31,70% (cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les décaissements sur ressources extérieures au 30 septembre 2024 se chiffrent

à 153,09 milliards pour une prévision de 302,87 milliards, soit un taux d'exécution de 50,55% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 71,21 milliards pour une prévision de 162,19 milliards, soit un taux d'exécution de 43,91% (cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 81,88 milliards pour une prévision de 140,68 milliards, soit un taux d'exécution de 58,20% (cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau n° 15 ci-après :

Tableau n° 15. Récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction (en milliards)

Fonctions	30-sept-24			
	Prévision	AE	Exécution	Taux d'exécution fin sept 2024
Services généraux des administrations publiques	44,79	51,73	23,64	52,77%
Défense	35,27	34,57	26,41	74,87%
Ordre et sécurité publics	2,84	3,35	0,68	23,84%
Affaires économiques	347,28	635,55	119,01	34,27%
Protection de l'environnement	21,58	121,90	8,36	38,73%
Logement et équipements collectifs	51,81	153,33	19,15	36,96%
Santé	72,88	96,54	36,59	50,20%
Loisirs, culture et culte	3,06	2,29	1,08	35,16%
Enseignement	19,51	21,25	9,00	46,16%
Protection sociale	35,12	48,74	14,22	40,48%
TOTAL	634,14	1 169,25	258,11	40,70%

Sources : DGBF, DDPF

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements se présente comme l'indiquent respectivement les annexes 6 et 7.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Au titre de l'exercice 2024, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires qu'elle a ouvert entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés en programmes (pilotage et soutien, opérationnels) auxquels sont associés des objectifs précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et des résultats attendus. Par ailleurs, les dotations sont des crédits budgétaires non repartis en programmes pour couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés des objectifs de politiques publiques ou de critères de performance.

B. Situation d'exécution du budget en programmes et en dotations

Au titre de l'exercice 2024, cent quinze (115) programmes concourant à l'atteinte des objectifs de politiques publiques sont inscrits au sein des ministères, dont trente et un (31) programmes pilotages et quatre-vingt-quatre (84) programmes opérationnels dont quatre (04) programmes relatifs aux comptes d'affectation spéciale (CAS).

Pour un montant prévisionnel de 996,50 milliards, les programmes opérationnels et de pilotage ont été exécutés à hauteur de 613,74 milliards, soit un taux d'exécution de 61,59%.

A fin septembre 2024, les crédits repartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 394,49 milliards pour une prévision de 639,79 milliards, soit un taux de 61,66%.

Prévus pour un montant de 63,91 milliards, les crédits budgétaires alloués aux programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 33,42 milliards, soit 52,29%. S'agissant des programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 580,32 milliards pour une prévision de 932,59 milliards, soit un taux d'exécution de 62,23%.

En définitive, l'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin septembre 2024 est illustrée par les données du tableau n° 16 ci-après.

Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en milliards)

LIBELLES	DOTATIONS		PROGRAMMES PILOTAGES		PROGRAMMES OPERATIONNELS		TOTAL		
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	160,72	149,19	0,00	0,00	0,00	0,00	160,72	149,19	92,83%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	146,88	108,03	0,00	0,00	0,00	0,00	146,88	108,03	73,55%
PERSONNEL	11,84	7,33	25,78	13,24	284,09	210,48	321,71	231,04	71,82%
BIENS ET SERVICES	119,37	65,95	16,76	11,20	28,02	19,21	164,15	96,36	58,70%
TRANSFERTS COURANTS	27,79	20,90	5,69	4,04	175,22	140,55	208,70	165,49	79,30%
DEPENSES EN CAPITAL	173,20	43,09	15,68	4,94	445,26	210,08	634,14	258,11	40,70%
TOTAL GENERAL	639,79	394,49	63,91	33,42	932,59	580,32	1 636,30	1 008,23	61,62%

Sources : DGBF, DGTCP

L'annexe 5 donne le détail du niveau d'exécution des programmes et des dotations à fin septembre 2024.

C. Exécution des dépenses de l'Etat par fonction

La classification fonctionnelle permet de répartir les charges de l'Etat par rapport aux objectifs sociaux économiques. A fin septembre 2024, l'exécution des dépenses budgétaires par fonction est illustrée par le tableau n° 17 ci-après.

Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards)

GRANDE NATURE	Services généraux des administrations publiques		Défense		Ordre et sécurité publiques		Affaires Economiques		Protection de l'environnement		Logement et équipements collectifs		Santé		Loisirs, Culture et Culte		Enseignement		Protection sociale		Total		
	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	LFI	EXECUTION	TAUX PAR NATURE DE DEPENSES
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	160,72	149,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160,72	149,19	92,83%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	146,88	108,03																			146,88	108,03	73,55%
PERSONNEL	37,87	22,99	52,92	46,02	26,47	18,48	11,97	7,08	2,33	1,39	0,60	0,40	26,66	18,93	3,30	1,99	157,12	111,53	2,47	2,23	321,71	231,04	71,82%
BIENS ET SERVICES	88,56	55,89	21,00	14,29	2,69	1,95	9,67	8,36	0,12	0,05	4,88	2,25	0,91	0,30	1,66	1,37	12,48	4,67	22,18	7,21	164,15	96,36	58,70%
TRANSFERTS COURANTS	48,56	45,51	0,78	0,78	2,56	2,39	73,59	44,46	2,30	2,15	1,65	1,65	12,17	11,27	4,38	4,17	46,85	44,10	15,87	9,01	208,70	165,49	79,30%
DEPENSES EN CAPITAL	44,79	23,56	35,27	26,41	2,84	0,68	347,28	190,74	21,58	1,81	51,81	8,16	72,88	4,17	3,06	1,08	19,51	1,30	35,12	0,21	634,14	258,11	40,70%
TOTAL GENERAL	527,38	567,09	109,98	87,50	34,55	23,49	442,51	250,64	26,32	5,40	58,94	12,46	112,62	34,68	12,41	8,61	235,95	161,60	75,65	18,66	1 636,30	1 008,23	61,62%
TAUX PAR FONCTIONS	76,83%		79,56%		67,98%		56,64%		20,53%		21,14%		30,79%		69,36%		68,49%		24,67%		61,62%		

Sources : DGBF

❖ **Services généraux des administrations publiques**

Le taux d'exécution des crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat, exercice 2024, au titre des services généraux des administrations publiques, s'élève à 76,83% à la date du 30 septembre 2024. Ce niveau d'exécution est sous-tendu par les dépenses liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, les affaires financières et fiscales ainsi que les affaires étrangères.

❖ **Défense**

Le taux d'exécution des crédits de paiement cumulés pour la défense au titre du troisième trimestre 2024 s'élève à 79,56%, soit un montant de 87,50 milliards.

❖ **Ordre et sécurité publics**

Pour le compte de l'ordre et la sécurité publics, comprenant les dépenses des services de police, des tribunaux et d'autres non classés ailleurs, le taux d'exécution à fin septembre 2024 est de 67,98% pour une prévision de 34,55 milliards.

❖ **Affaires économiques**

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2024 au titre des affaires économiques ont été exécutés à fin septembre 2024 à hauteur de 56,64%, soit 250,64 milliards pour une prévision de 442,51 milliards.

❖ **Protection de l'environnement, Logement et équipements collectifs, Loisirs, culture et culte**

Les crédits de paiement exécutés au 30 septembre 2024 au titre des fonctions « protection de l'environnement, logement et équipements collectifs, loisirs, culture et culte » se chiffrent respectivement à 5,40 milliards, 12,46 milliards et 8,61 milliards pour des prévisions de 26,32 milliards, 58,94 milliards et 12,41 milliards. Quant à leurs taux d'exécution par rapport aux prévisions, ils s'élèvent respectivement à 20,53%, 21,14% et 69,36%.

❖ Santé

Pour une prévision de 112,62 milliards, la fonction « santé » a été exécutée, au 30 septembre 2024, à hauteur de 34,68 milliards, soit un taux de 30,79%.

❖ Enseignement

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2024 au titre de la fonction Enseignement ont été exécutés à fin septembre 2024 à hauteur de 68,49%, soit un montant de 161,60 milliards des crédits ordonnancés.

❖ Protection sociale

Avec un taux d'exécution de 24,67% des prévisions au 30 septembre 2024, les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2024 et exécutés au titre de la protection sociale, s'élèvent à 18,66 milliards.

D-Situation de l'exécution des dépenses spécifiques

Les dépenses spécifiques regroupent les dépenses sensibles au genre, les dépenses effectuées sur les crédits alloués aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation et les dépenses affectées aux secteurs sociaux (Cf. tableaux 18 et 19).

a. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au genre

Le budget sensible au genre prend en considération la contribution différenciée des femmes et des hommes dans les interventions de l'Etat et veille à une allocation budgétaire qui réponde de manière équitable aux besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes avec pour objectif ultime la promotion du développement harmonieux et la réduction des inégalités socioéconomiques basées sur le genre.

La situation d'exécution du budget programme à fin septembre 2024 montre une exécution des dépenses sensibles au genre à hauteur de 84,80%. Ce niveau d'exécution prend en compte l'exécution des dépenses à objectif principal (score 2) à 52,89% et celles des dépenses à objectifs significatifs (score 1) à 96,12% des ministères. Elles sont consacrées à l'action « Genre et Equité » et au programme opérationnel « genre » du ministère chargé de la

promotion de la femme et d'autres ministères. Le tableau 18 suivant donne la synthèse de l'exécution.

Tableau n° 18. Exécution des dépenses sensibles au Genre (en milliards)

SECTION	MINISTERES PILOTES	OBJECTIF PRINCIPAL (SCORE 2)			OBJECTIF SIGNIFICATIF (SCORE 1)			OBJECTIF PRINCIPAL (SCORES 1+2)		
		LFI/LFR	EXECUTION	TAUX EXECUTION	LFI/LFR	EXECUTION	TAUX EXECUTION	LFI/LFR	EXECUTION	TAUX EXECUTION
170	Cour des Comptes	0,00	0,09	2 156,24%	0,001	0,01	1 170,81%	0,01	0,10	1 959,15%
220	Ministère du Plan et de la Coopération	0,21	0,00	1,69%	0,00	0,87	-	0,21	0,87	410,13%
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,004	0,00	0,00%	8,03	1,82	22,59%	8,04	1,82	22,58%
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,01	0,01	205,72%	0,00	0,40	-	0,01	0,42	6 729,10%
510	Ministère des enseignements primaire, secondaire et technique	0,21	0,00	1,02%	0,00	0,02	-	0,21	0,03	11,83%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,01	1,96	32 729,88%	0,00	15,74	-	0,01	17,71	29 5135,80%
610	Ministère de la santé et de l'hygiène publique	6,15	0,01	0,10%	0,60	0,12	20,26%	6,75	0,13	1,90%
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	0,01	0,51	10 268,19%	1,18	0,04	3,64%	1,19	0,56	46,90%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	1,06	0,00	0,10%	0,00	0,00	-	1,06	0,00	0,10%
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,01	1,60	11 851,73%	0,00	0,00	-	0,01	1,60	11 851,73%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	0,004	0,02	590,96%	12,60	1,23	9,75%	12,60	1,25	9,91%
820	Ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale	0,02	0,01	66,67%	0,00	0,00	-	0,02	0,01	66,67%
830	Ministère des travaux publics	0,01	0,00	28,57%	0,00	0,00	-	0,01	0,00	28,57%

SECTION	MINISTERES PILOTES	OBJECTIF PRINCIPAL (SCORE 2)			OBJECTIF SIGNIFICATIF (SCORE 1)			OBJECTIF PRINCIPAL (SCORES 1+2)		
		LFI/LFR	EXECUTION	TAUX EXECUTION	LFI/LFR	EXECUTION	TAUX EXECUTION	LFI/LFR	EXECUTION	TAUX EXECUTION
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	0,02	0,00	13,09%	0,00	0,00	-	0,02	0,00	18,32%
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,26	0,00	0,00%	0,09	1,37	1 476,97%	0,36	1,37	384,44%
Total général		7,99	4,22	52,89%	22,50	21,63	96,12%	30,49	25,86	84,80%

Sources : DGBF

b. Situation de l'exécution des transferts au profit des collectivités territoriales

Dans l'attente du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales suite à la communalisation intégrale du territoire intervenue en 2019, l'exécution du budget de l'Etat 2024 permet au titre des subventions allouées dans le cadre de la décentralisation de commencer le *reporting* des ressources affectées à ce démembrement de l'Etat. Ainsi, au 30 septembre 2024, les subventions ont été exécutées à 100%, soit 9,07 milliards pour une prévision de 9,07 milliards et les investissements prévus pour un montant de 11,19 milliards ont été exécutés à hauteur de 0,12 milliard, soit un taux d'exécution de 1,09% (cf. tableau 19).

Tableau n° 19. Exécution des dépenses des collectivités territoriales (en milliards)

LIBELLES	LFI	ENGAGEMENT	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
TRANSFERTS COURANTS	9,07	9,07	9,07	100,00%
INVESTISSEMENTS	11,19	0,12	0,12	1,09%
TOTAL	20,26	9,19	9,19	45,38%

Sources : DGBF

c. Situation de l'exécution des dépenses sociales

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sociales visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, des dépenses dites sociales ont été prévues et autorisées dans la LFI. A cet effet, l'allocation accordée a été revue à la hausse, passant de 487,48 milliards en 2023 à 669,19 milliards en 2024, soit une hausse de 181,71 milliards.

Les secteurs sociaux ciblés englobent dix-sept (17) ministères comme l'indique le tableau n° 20. Les crédits alloués aux secteurs sociaux, prévus pour un montant de 669,19 milliards, ont été exécutés au cours des trois premiers trimestres 2024 à hauteur de 281,11 milliards, soit un taux de 42,05%.

Tableau n° 20. Exécution des dépenses sociales (en milliards)

MINISTERE		LFI	ENGAGEMENT	ORDONNANCE	TAUX D'EXECUTION
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,68	0,58	0,58	85,02%
210	Ministère de l'économie et des finances (Ventilation des dépenses globales)	96,71	29,30	28,93	29,91%
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	19,47	7,47	7,47	38,36%
310	Ministère des armées (Centre de traitement de cancer)	5,06	0,05	0,05	0,99%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	191,04	121,06	120,74	63,20%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	42,49	38,49	38,45	90,49%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	110,61	36,42	36,11	32,65%
611	Ministère de l'accès universel aux soins	2,17	1,10	1,10	50,55%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	3,83	2,78	2,70	70,48%
750	Ministère des Sports et Loisirs	5,42	4,48	4,40	81,13%
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	12,70	4,78	4,49	35,34%
810	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (subvention pour l'engrais)	2,00	2,00	2,00	100,00%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	21,09	4,73	4,70	22,31%
820	Ministère du Commerce, de l'artisanat et de la consommation locale (subvention produits pétroliers et gaz)	37,88	18,00	18,00	47,51%
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	53,69	9,04	8,96	16,68%
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	59,96	0,85	0,84	1,41%
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	3,78	1,64	1,60	42,40%
Total général		668,58	282,76	281,11	42,05%

Sources : DGBF

d. Situation de l'exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement

L'exercice 2024 marque le début du processus de la budgétisation verte avec la prise en compte des questions climatiques et environnementales dans la gestion des finances publiques. Encore appelée, budgétisation sensible au climat et à l'environnement, la budgétisation verte constitue une nouvelle classification des recettes et dépenses budgétaires en fonction de leur impact sur les changements climatiques et la protection de l'environnement.

Dans la mise en œuvre de la budgétisation verte, neuf (09) ministères ont été désignés dans la lettre de cadrage budgétaire, exercice 2024, pour la phase pilote, en fonction de leur fort impact sur les changements climatiques et sur la protection de l'environnement. Il s'agit des ministères chargés de l'environnement, des pistes rurales, des travaux publics, des transports, des mines et énergie, de l'urbanisme, de la santé, de l'eau et de l'agriculture.

La nouvelle classification des crédits budgétaires que regorge le budget vert retient principalement deux axes : « climat » et « environnement » répartis en six (06) segments. Ainsi, l'axe climat se décompose en deux (02) segments « adaptation » et « atténuation » respectivement pour les dépenses visant à minimiser les dommages causés par les changements climatiques et soutenir les efforts entrepris par l'Etat pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'axe environnement quant à lui, regroupe les dépenses effectuées visant l'atteinte des objectifs en lien avec la protection de l'environnement et se répartit en quatre (04) segments : « biodiversité », « eau », « pollution » et « déchets ».

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Le segment « eau » regroupe les crédits ayant trait à la gestion des eaux souillées. La pollution désigne toute contamination ou modification directe ou indirecte de l'environnement provoquée par un acte susceptible : i) d'influer négativement sur le milieu de vie de l'homme et des autres espèces vivantes ; ii) de provoquer une situation préjudiciable à la santé, la sécurité, le bien-être de l'homme, de la flore et de la faune ou les biens collectifs et individuels. Le segment déchet caractérise les mesures permettant la transition vers l'économie circulaire (augmentation de la durabilité, réparabilité et réutilisabilité des produits) et l'utilisation plus efficace des ressources ou en faveur d'une bonne gestion des déchets, ou encore la prévention des risques technologiques (accidents industriels ou utilisation et transport de matières dangereuses).

Pour l'exercice 2024, le budget général a affecté un crédit d'un montant global de 431,60 milliards à l'ensemble des ministères pilotes et représente 26,38% des dépenses budgétaires. Au titre des trois

premiers trimestres, le budget vert a été exécuté à hauteur de 22,01% et de 30,50% respectivement pour les axes climat et environnement.

Le tableau suivant retrace l'état d'exécution du budget vert à fin septembre 2024, par ministère et par axe.

Tableau n° 21. Exécution des dépenses sensibles au climat et à l'environnement (en milliards)

SECTION	MINISTERES PILOTES	Sept-24					
		AXE CLIMAT			AXE ENVIRONNEMENT		
		LFI/LFR	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION CLIMAT	LFI/LFR	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION ENVIRONNEMENT
610	Ministère de la santé et de l'hygiène publique	107,08	35,28	32,95%	1,58	0,26	16,56%
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	11,95	3,74	31,27%	0,74	0,73	99,71%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	48,52	16,20	33,40%	3,56	2,53	71,03%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	1,30	0,13	9,96%	19,78	4,57	23,12%
830	Ministère des travaux publics	85,77	18,70	21,80%	0,00	0,00	-
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	53,69	8,96	16,68%	0,00	0,00	-
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	17,95	2,22	12,36%	0,00	0,00	-
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	58,42	0,66	1,13%	1,55	0,18	11,92%
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	17,22	2,56	14,88%	2,51	0,78	30,96%
Total général		401,89	88,45	22,01%	29,71	9,06	30,50%

Sources : DGBF

2- Charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long terme et la réduction de la participation.

D'un montant prévisionnel de 538,63 milliards, les charges de trésorerie sont exécutées à hauteur de 424,79 milliards à fin septembre 2024, soit un taux d'exécution de 78,87% (cf. Tableau 22).

Tableau n° 22. Charges de trésorerie (en milliards)

LIBELLES	LFI	Exécution 1^{er} semestre 2024	Exécution 3^e trimestre 2023	Cumul à fin sept 2024	Taux d'exécution fin sept 2024	Exécution fin sept 2023	Taux de variation 2024- 2023
Amortissement de la Dette	538,63	265,53	159,26	424,79	78,87%	373,01	13,88%
TOTAL GENERAL	538,63	265,53	159,26	424,79	78,87%	373,01	13,88%

Sources : DGBF, DGTCP

IV. Exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Au titre de l'exercice 2024, seuls les comptes d'affectation spéciale (CAS) ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

Prévues en recettes et en dépenses pour un montant de 4,19 milliards, les recettes et les dépenses des CAS ont été recouvrées et exécutées à fin septembre 2024 respectivement pour un montant de 3,08 milliards et 1,57 milliard, soit un taux de réalisation de 73,37% et de 37,46% en exécution.

Tableau n° 23. Programmes des comptes d'affectation spéciale (en milliards)

CAS	30-sept-24				
	LFI				
	Crédit de paiement	Réalisation des recettes	Taux de réalisation	Exécution des dépenses	Taux d'exécution
Programme FNAFPP (Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle)	1,83	1,19	64,96%	0,50	27,25%
Programme FSDH (Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie)	1,28	1,19	92,62%	0,88	68,42%
Programme FPDT (Ministère de l'industrie et du tourisme)	0,58	0,46	79,45%	0,16	27,46%
Programme FNDF (Ministère de l'environnement et des ressources forestières)	0,50	0,24	47,78%	0,04	7,02%
TOTAL	4,20	3,08	73,37%	1,57	37,46%

Source : DGBF, DGTCP

V. Soldes

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 30 septembre 2024 se présente comme suit :

- ressources : 1 611,30 milliards pour une prévision de 2 174,93 milliards, soit un taux de réalisation de 74,09% ;
- charges : 1 433,02 milliards pour une prévision de 2 174,93 milliards, soit un taux d'exécution de 65,89% ;
- solde budgétaire négatif de 91,81 milliards;
- solde de trésorerie positif de 270,08 milliards ;
- solde d'exécution positif des comptes spéciaux du Trésor de 1,51 milliard ;
- solde général d'exécution positif de 176,77 milliards.

Tableau n° 24. Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2024 (en milliards)

LIBELLES	30-sept-24			EXECUTION A FIN SEPTEMBRE 2024	Taux de variation 2024-2023
	LFI (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)		
RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)	2 174,93	1 611,30	74,09%	1484,71	8,53%
Recettes budgétaires (b)	1 279,07	916,42	71,65%	872,31	5,06%
Recettes fiscales	1 042,11	786,32	75,45%	729,43	7,80%
Recettes non fiscales	61,98	58,90	95,03%	44,41	32,62%
Dons projets	162,19	71,21	43,91%	98,47	-27,68%
Dons programmes	12,79	-	0,00%	0,00	-
Ressources de trésorerie (c)	895,86	694,87	77,56%	612,40	13,47%
Emprunts projets	140,68	81,88	58,20%	64,57	26,81%
Titres publics	607,96	475,13	78,15%	547,83	-13,27%
Autres emprunts	147,22	137,86	93,64%	0,00	-
DEPENSES DU BUDGET GENERAL (d)	2 174,93	1 433,02	65,89%	1286,34	11,40%
Dépenses budgétaires (e)	1 636,30	1 008,23	61,62%	913,33	10,39%
Intérêts de la Dette Publique	160,72	149,19	92,83%	131,24	13,68%
Dépenses en atténuation de recettes	146,88	108,03	73,55%	80,56	34,10%
Dépenses de Personnel	321,71	231,04	71,82%	220,35	4,85%
Dépenses d'acquisition de biens et services	164,15	96,36	58,70%	86,17	11,83%
Dépenses de Transfert	208,70	165,49	79,30%	163,22	1,39%
Dépenses en capital	634,14	258,11	40,70%	231,79	11,36%
Charges de trésorerie (f)	538,63	424,79	78,87%	373,01	13,88%
Amortissement de la dette	538,63	424,79	78,87%	373,01	13,88%
Solde du budget général (g = a - d)	0,00	178,27			-
Solde budgétaire (h = b- e)	- 357,23	- 91,81			
Solde de trésorerie (i = c-f)	357,23	270,08			
Recettes des CST(j)	4,19	3,08	73,51%		-
Dépenses des CST (k)	4,19	1,57	37,53%		-
Solde des CST (l = j - k)	-	1,51	-		-
Solde général d'exécution (m= g - l)	0,00	176,77	-		-

Sources : DGBF

CONCLUSION

Le budget de l'Etat, exercice 2024, a été exécuté à fin septembre dans un contexte marqué par la conjoncture économique peu favorable ainsi que la prise en compte des nouvelles dépenses pour satisfaire notamment aux impératifs sécuritaires et aux dépenses sociales permettant de protéger le pouvoir d'achat des ménages et en particulier les couches les plus vulnérables.

L'exécution du budget de l'Etat à fin septembre 2024 fait ressortir un solde excédentaire de 176,77 milliards. Ce solde résulte des niveaux de réalisation des ressources de 1 611,30 milliards et des ordonnancements des charges de 1 433,02 milliards, soit respectivement 74,09% et 65,89% des prévisions budgétaires ainsi qu'un solde d'exécution positif de 1,51 milliard des recettes et des dépenses des Comptes spéciaux du Trésor.

ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique de janvier à septembre 2024

Catégorie	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
A1	6 533	6 553	6 568	6 541	6 534	6 552	6 592	6 703	6 706
A2	15 832	15 836	15 829	15 760	15 706	15 713	15 717	15 826	15 784
A3	526	524	524	524	524	525	526	553	557
B	27 533	27 515	27 521	27 446	27 132	27 211	27 338	27 850	27 826
C	2 367	2 353	2 332	2 311	2 303	2 297	2 270	2 257	2 244
D	7 189	7 205	7 202	7 193	7 189	7 338	7 545	7 713	7 709
Contractuels	446	434	475	520	345	488	495	451	457
Contractuels AN	97	97	97	97	97	97	97	97	97
Total	60 523	60 517	60 548	60 392	59 830	60 221	60 580	61 450	61 380

Source : DGBF, DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de janvier à septembre 2024

DESIGNATION	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Président de la République	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Membres du gouvernement et assimilés	53	52	52	48	50	50	50	50	61
Membres Cour Constitutionnelle	6	5	5	7	7	7	7	7	7
Président de la Cour Suprême	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Membres Cour des Comptes	21	21	21	21	20	20	20	20	20

DESIGNATION	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Membres de la HAAC			8	8	8	8	8	8	8
Députés AN	91	91	91	91	91	113	113	113	113
Anciens Premiers Ministres	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Ancien Président de l'AN	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Anciennes Premières Dames	2	2	2	1	1	1	1	1	1
Médiateur de la République	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total	191	189	197	194	195	217	217	217	228

Source : DGBF, DF

Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons (en milliards)

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin sept 2024	Taux d'exécution
AFD	13,26	10,31	77,73%
BAD	7,83	1,40	17,92%
BM	42,65	24,51	57,46%
BID	3,77	0,09	2,36%
FAD	5,66	1,20	21,19%
FAE	0,17	0,00	0,00%
FAO	2,15	0,93	43,42%
Fonds Allemand	8,27	3,19	38,61%
Fonds Egyptiens	0,50	0,03	5,16%
FEM	1,84	0,00	0,00%
Fonds Gavi	1,78	1,67	93,60%
FIDA	1,38	2,41	174,97%
Fonds Mondial	26,11	11,24	43,07%
FSD	1,83	0,64	35,02%
FJD	0,40	0,40	100,00%
JICA	1,00	0,96	96,36%
GIZ/Dons	2,59	2,03	78,33%
KFW	18,50	1,61	8,70%
PNUD	2,44	1,16	47,43%
RFA	1,59	0,26	16,63%

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin sept 2024	Taux d'exécution
UEMOA	1,19	1,19	100,00%
UE	17,28	5,98	34,60%
TOTAL	162,19	71,21	43,91%

Source : DGBF, DDPF

Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts (en milliards)

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin sept 2024	Taux d'exécution
AFD	17,12	6,82	39,81%
BAD	7,31	2,33	31,90%
BADEA	5,20	1,76	33,89%
BIDC	1,98	1,06	53,76%
BID	12,35	3,30	26,74%
BM	21,00	18,24	86,87%
BOAD	16,31	3,65	22,36%
BPIFrance AE	9,88	4,58	46,39%
EXIM BANK Inde	5,85	4,22	72,20%
Fonds Abu-Dhabi	1,98	0,43	21,86%
Fonds Kalifa	0,05	0,00	0,00%
FIDA	1,20	1,20	100,00%
FKD	3,87	0,91	23,37%
FSD	2,69	0,82	30,44%
FSN	0,75	0,00	0,00%
OFID	3,31	1,69	51,15%
NATIXIS	8,70	8,50	97,68%
Trésor Français+Natixis	10,81	7,90	73,13%
MUFG Bank	3,00	3,05	101,72%
Orabank	2,85	9,97	349,71%
Unicredit Bank Australia AG	4,47	1,43	32,10%
TOTAL	140,68	81,88	58,20%

Source : DGBF, DDPF,

Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères (en milliards)

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-24		
			DOTATIONS		ORDONNANCER
			AE	CP	
110	Assemblée Nationale	Dotation : Assemblée Nationale	0,91	6,46	4,93
		Total Assemblée Nationale	0,91	6,46	4,93
120	Présidence de la République	Dotation : Présidence de la République	1,31	25,56	21,14
		Total Présidence de la République	1,31	25,56	21,14
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Inclusion financière et secteur informel	0,04	0,14	0,07
		Pilotage et soutien aux services de l'IFSI	-	0,50	0,50
		Secteur informel	0,01	0,04	0,01
		Total Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,05	0,68	0,58
130	Premier Ministère	Dotation : Pilotage stratégique de la Primature	0,10	1,38	0,90
		Total Premier Ministère	0,10	1,38	0,90
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : SGG	0,10	0,34	0,20
		Total Secrétariat Général du Gouvernement	0,10	0,34	0,20
140	Cour Constitutionnelle	Dotation : Cour Constitutionnelle	0,53	0,89	0,41
		Total Cour Constitutionnelle	0,53	0,89	0,41
150	Cour Suprême	Dotation : Cour Suprême	0,05	0,79	0,49
		Total Cour Suprême	0,05	0,79	0,49
160	Médiature	Dotation : Médiature	0,03	0,11	0,05
		Total Médiature	0,03	0,11	0,05
170	Cour des Comptes	Dotation : Cour des Comptes	9,13	3,66	0,61
		Total Cour des Comptes	9,13	3,66	0,61
180	Conseil Economique et Social	Dotation : Conseil Economique et Social	-	0,50	-
		Total Conseil Economique et Social	-	0,50	-
190		Dotation : Pilotage et soutien aux services de la HAAC	-	0,42	0,36

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-24		
			DOTATIONS		ORDONNANCER
			AE	CP	
	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	Total Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	-	0,42	0,36
210	Ministère de l'Economie et des Finances	Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude et la corruption	0,02	1,81	1,35
		Dotation : Dépenses communes de transfert	-	15,90	10,53
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	7,05	9,98	8,00
		Gestion macroéconomique	0,01	0,34	0,27
		Mobilisation des ressources financières	-	20,21	20,07
		Pilotage et soutien des services du MEF	0,02	2,98	1,58
		Programmation et gestion budgétaire	-	160,72	87,70
		Dotation : Charges financières de la dette publique	-	251,38	160,43
		Dotation : Dépenses communes ordinaires	136,97	136,97	17,49
		Dotation : Dépenses communes d'investissement	2,40	3,78	0,87
		Total Ministère de l'Economie et des Finances	146,47	604,08	308,31
		220	Ministère du Plan et de la Coopération	Coopération au développement	1,92
Développement des territoires	0,09			0,69	0,44
Pilotage et Soutien aux services du ministère du plan et de la coopération	0,00			0,39	0,11
Planification du développement	0,92			1,02	0,50
Total Ministère du Plan et de la Coopération	2,92			5,46	2,47
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	0,21	17,84	14,47
		Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les Organisations internationales	0,02	0,17	0,07
		Pilotage et soutien aux services du ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur	0,13	1,22	0,38
		Total Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	0,36	19,23	14,93
240	Ministère du Développement à la	Développement à la base	11,07	13,20	2,65

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-24		
			DOTATIONS		ORDONNANCER
			AE	CP	
Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes		Jeunesse	1,34	6,02	4,67
		Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ	0,09	0,24	0,14
		Total Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	12,50	19,47	7,47
310	Ministère des Armées	Anciens combattants, mémoires, lien armée - nation	0,03	0,15	0,07
		Dotation : Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MDAC + Renseignements	0,15	7,36	5,55
		Équipement, logistique et soutien interarmées	3,44	28,60	17,02
		Pilotage et soutien du MDAC	5,41	49,33	40,14
		Préparation et emploi des Forces	30,59	33,01	26,41
		Total Ministère des Armées	39,62	118,46	89,18
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	Développement des territoires	0,10	0,10	0,10
		Pilotage et soutien aux services du MATDDT	0,29	0,68	0,36
		Décentralisation et déconcentration	19,08	27,25	10,87
		Gestion des affaires politiques, des associations civiles et des processus électoraux	0,00	0,35	0,33
		Culte et chefferie traditionnelle	0,00	0,76	0,21
		Total Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	19,47	29,14	11,86
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	Accès au droit et à la justice	-	0,18	0,14
		Administration de la justice	-	3,39	2,41
		Administration pénitentiaire et réinsertion	-	1,85	1,45
		Pilotage et soutien des services du ministère de la justice	8,68	2,39	0,98
		Total Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	8,68	7,80	4,97
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	Dotation : Conseil Supérieur de la Magistrature	-	0,07	0,03
		Total Conseil Supérieur de la Magistrature	-	0,07	0,03

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-24		
			DOTATIONS		ORDONNANCER
			AE	CP	
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Dotation du MSPC	-	1,14	0,84
		Pilotage et soutien des services du MSPC	0,95	2,25	3,18
		Protection civile	1,17	2,80	4,34
		Sécurité intérieure et criminalité transfrontalière	0,55	22,88	12,89
		Total Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	2,67	29,07	21,25
		Enseignement secondaire général	2,86	58,87	41,28
		Enseignement technique et Formation professionnelle	4,39	13,19	6,76
		Enseignements Préscolaire et Primaire	8,00	102,01	65,46
		Pilotage et soutien des services du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	0,64	16,98	7,23
		Total Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	15,90	191,04	120,74
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Enseignement Supérieur : Orientation et Promotion de la Formation Professionnelle vers les Métiers Prioritaires	5,43	3,83	0,45
		Pilotage et soutien aux services du MESR	0,29	0,70	0,45
		Recherche et Innovation	0,03	37,96	37,56
		Total Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	5,75	42,49	38,45
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	Couverture Santé Universelle	56,25	29,92	3,77
		Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie	29,26	67,30	30,40
		Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé	5,40	8,03	0,04
		Réponse aux urgences sanitaires	0,15	5,36	1,90
		Total Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	91,06	110,61	36,11
611	Ministère de l'accès universel aux soins	Pilotage et soutien aux services du MAUS	0,02	0,09	0,04
		COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE	0,00	2,08	1,06
		Total Ministère de l'accès universel aux soins	0,02	2,17	1,10

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-24		
			DOTATIONS		ORDONNANCER
			AE	CP	
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	Emploi	-	1,97	1,93
		Fonction publique	-	0,64	0,52
		Modernisation de l'administration publique	0,71	0,99	0,29
		Pilotage et soutien aux services du ministère en charge de la fonction publique	-	1,12	0,90
		Travail	0,45	0,88	0,42
		Total Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	1,16	5,61	4,05
720	Ministère de la Communication et des Médias	Communication et information	0,07	0,58	0,44
		Pilotage et soutien aux services du ministère de la Communication et des Médias (MCM)	0,03	3,38	2,78
		Total Ministère de la Communication et des Médias	0,10	3,96	3,22
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	Alphabétisation et éducation non formelle	0,41	0,96	0,59
		Genre et promotion de la femme	0,17	1,55	1,26
		Pilotage et soutien aux services du ministère	-	0,37	0,30
		Promotion de l'action sociale	0,19	0,76	0,43
		Protection de l'enfant	-	0,19	0,12
		Total Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,78	3,83	2,70
750	Ministère des Sports et Loisirs	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)	0,81	1,84	1,20
		Sports et Loisirs	-	0,04	0,03
		Loisirs	-	3,53	3,17
		Total Ministère des Sports et Loisirs	0,81	5,42	4,40
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	Cadre de vie	34,52	6,25	3,65
		Développement des infrastructures de production de l'information géographique	7,75	5,57	0,41
		Logement décent	0,09	0,31	0,17

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-24		
		DOTATIONS		ORDONNANCER
		AE	CP	
	Pilotage et soutien aux services du MUHRF	0,50	0,57	0,26
	Total Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	42,87	12,70	4,49
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural			
	Amélioration de la productivité et valorisation des produits	23,06	19,56	6,91
	Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	10,05	7,99	1,70
	Sécurité alimentaire et résilience des populations	12,36	13,11	5,17
	Pilotage et soutien des services du MAEDR	4,71	11,42	4,96
	Total Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	50,18	52,08	18,74
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise			
	Approvisionnement en eau potable	62,37	18,98	4,18
	Assainissement collectif des eaux pluviales, des eaux usées et excréta	3,82	1,31	0,13
	Gestion intégrée des ressources en eau	0,20	0,23	0,06
	Pilotage et soutien des services du MEHV	0,10	0,57	0,34
	Total Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	66,49	21,09	4,70
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière			
	Développement et protection du littoral	0,03	0,23	0,15
	Filière halieutique	0,01	0,79	0,12
	Pilotage et soutien aux services du Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC)	2,90	2,13	1,20
	Transport maritime	-	0,01	0,00
	Total Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	2,94	3,16	1,48
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale			
	Artisanat	0,00	0,73	0,38
	Secteur privé	0,01	0,94	0,47
	Commerce	0,01	48,03	21,34
	Pilotage et soutien des services du MCACL	0,08	0,35	0,30

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-24			
		DOTATIONS		ORDONNANCER	
		AE	CP		
	Total Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	0,10	50,04	22,49	
821	Ministère de la Promotion des Investissements				
	Industrie	0,21	0,51	0,28	
	Promotion des investissements	1,10	1,37	0,10	
	Pilotage et soutien des services du MPI	0,08	0,23	0,10	
	Total Ministère de la Promotion des Investissements	1,39	2,11	0,48	
830	Ministère des travaux publics				
	Développement des bâtiments publics	307,83	84,32	18,25	
	Pilotage et soutien aux services du MTP	0,04	0,46	0,25	
	Réseaux de routes nationales	1,47	0,99	0,20	
	Total Ministère des Travaux Publics	309,34	85,77	18,70	
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales				
	Développement et extension du réseau des pistes rurales	101,71	53,57	8,82	
	Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	-	0,12	0,14	
	Total Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	101,71	53,69	8,96	
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien				
	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires	8,37	4,02	0,91	
	Services de transports routiers et ferroviaires	0,01	0,20	0,13	
	Transport aérien	56,43	13,73	1,17	
	Total Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	64,81	17,95	2,22	
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines				
	Energies	1,33	1,65	0,23	
	Mines	89,16	58,00	0,42	
	Pilotage et soutien	0,05	0,32	0,19	
	Total Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	90,54	59,96	0,84	
850	Ministère de la Culture et du Tourisme				
	Culture	-	0,76	0,67	

MINISTERES	PROGRAMMES ET DOTATIONS	Sept-24		
		DOTATIONS		ORDONNANCER
		AE	CP	
	Pilotage et soutien aux services du Ministère de la Culture et du Tourisme	2,01	2,21	0,38
	Tourisme	0,10	0,81	0,56
	Total Ministère de la Culture et du Tourisme	2,11	3,78	1,60
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières			
	Environnement et mobilité durable	9,27	7,60	1,92
	Gestion durable des écosystèmes	0,64	1,61	0,83
	Pilotage et soutien aux services du MERF	26,74	10,52	0,59
	Total Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	36,65	19,73	3,34
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale			
	Digitalisation des activités économiques et sociales	19,13	5,33	0,88
	Infrastructures numériques et postales	0,05	0,14	0,05
	Pilotage et soutien aux services du MENTD	20,41	8,95	2,83
	Total Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	39,59	14,43	3,76
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République			
	Consolidation de la démocratie et de la paix	-	0,02	0,02
	Formation à la citoyenneté	0,05	0,40	0,33
	Pilotage et soutien des actions du MDHFCRIR	-	0,04	0,03
	Promotion et protection des droits de l'homme	-	0,11	0,08
	Relations avec les institutions de la République	-	0,04	0,02
	Total Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,05	0,61	0,47
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)			
	Dotation : CNDH	-	0,49	0,48
	Total Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	-	0,49	0,48
Total général		1 169,25	1 636,30	793,65

Sources : DGBF

Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes (en milliards)

Fonctions	30-sept-24			
	Prévision	AE	Exécution	Taux d'exécution fin sept 2024
Services généraux des administrations publiques	6,36	6,77	0,08	1,24%
Défense	0,00	0,00	0,00	0,00%
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	0,00	0,00%
Affaires économiques	166,14	262,33	81,36	48,97%
Protection de l'environnement	16,70	109,59	6,54	39,20%
Logement et équipements collectifs	20,32	73,16	10,98	54,06%
Santé	63,75	88,32	32,41	50,84%
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	0,00	0,00%
Enseignement	15,98	17,63	7,70	48,22%
Protection sociale	13,62	27,24	14,01	102,81%
TOTAL	302,87	585,04	153,09	50,55%

Sources : DGBF

Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards)

Fonctions	30-sept-24			
	Prévision/CP	AE	Exécution	Taux d'exécution fin sept 2024
Services généraux des administrations publiques	38,44	44,96	23,56	61,29%
Défense	35,27	34,57	26,41	74,87%
Ordre et sécurité publics	2,84	3,35	0,68	23,84%
Affaires économiques	181,14	373,21	37,65	20,78%
Protection de l'environnement	4,88	12,31	1,81	37,13%
Logement et équipements collectifs	31,50	80,17	8,16	25,92%

Fonctions	30-sept-24			
	Prévision/CP	AE	Exécution	Taux d'exécution fin sept 2024
Santé	9,13	8,22	4,17	45,71%
Loisirs, culture et culte	3,06	2,29	1,08	35,16%
Enseignement	3,53	3,62	1,30	36,83%
Protection sociale	21,50	21,50	0,21	0,97%
TOTAL	331,28	584,21	105,03	31,70%

Sources : DGBF

Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative (en milliards)

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
110	Assemblée Nationale	6,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6,46
120	Présidence de la République	22,18	0,85	0,00	1,30	0,48	0,37	0,32	0,00	0,00	0,05	25,56
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,14	0,00	0,00	0,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,68
130	Premier Ministère	1,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,38
131	Secrétariat Général du Gouvernement	0,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,34
140	Cour Constitutionnelle	0,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,89
150	Cour Suprême	0,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,79
160	Médiature	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11
170	Cour des Comptes	3,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,66
180	Conseil Economique et Social	0,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,42
210	Ministère de l'Economie et des Finances	423,14	0,00	1,05	103,32	0,00	14,25	0,05	0,20	8,17	53,89	604,08
220	Ministère du Plan et de la Coopération	5,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,00	5,46

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	19,03	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19,23
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,23	0,00	0,00	6,29	0,00	1,09	0,00	0,00	1,00	10,86	19,47
310	Ministère des Armées	2,61	108,89	0,36	0,00	0,00	0,00	6,52	0,00	0,05	0,03	118,46
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	14,82	0,00	0,00	10,78	2,00	0,34	0,00	0,76	0,25	0,20	29,14
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,55	0,00	6,85	0,00	0,00	0,40	0,00	0,00	0,00	0,00	7,80
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,07
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	2,86	0,03	25,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,51	29,07
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	7,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	183,07	0,03	191,04
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41,89	0,00	42,49
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	4,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105,30	0,00	0,78	0,14	110,61
611	Ministère de l'accès universel aux soins	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,08	2,17
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	2,14	0,00	0,00	3,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,31	0,00	5,61
720	Ministère de la Communication et des Médias	0,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,60	0,00	0,00	3,96

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,31	3,23	3,83
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,47	0,00	4,62	0,00	0,00	5,42
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,27	0,00	0,00	0,00	0,00	12,44	0,00	0,00	0,00	0,00	12,70
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	0,56	0,00	0,00	51,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	52,08
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	0,23	0,00	0,00	0,00	1,27	19,59	0,00	0,00	0,00	0,00	21,09
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	0,23	0,00	0,00	2,26	0,01	0,66	0,00	0,00	0,00	0,00	3,16
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	0,38	0,00	0,00	49,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,04
821	Ministère de la Promotion des Investissements	0,02	0,00	0,00	1,64	0,00	0,45	0,00	0,00	0,00	0,00	2,11
830	Ministère des travaux publics	0,22	0,00	0,00	77,42	3,21	4,47	0,43	0,01	0,02	0,00	85,77
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	0,12	0,00	0,00	53,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53,69
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	0,16	0,00	0,05	17,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,95
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	0,32	0,00	0,00	55,64	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59,96
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	0,33	0,00	0,00	0,34	0,00	0,00	0,00	3,12	0,00	0,00	3,78
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,39	0,00	0,00	0,00	19,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19,73

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	2,11	0,00	0,35	7,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,60	14,43
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	0,29	0,00	0,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,11	0,00	0,00	0,61
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,49
	TOTAL GENERAL	527,38	109,98	34,55	442,51	26,32	58,94	112,62	12,41	235,95	75,65	1636,30

Sources : DGBF